

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

5298 - DEP - 1 800 h

FRAIS DE FORMATION 2026-2027

I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	11,04 \$
2 - Santé, sécurité et protection de l'environnement	12,85 \$
3 - Recherche d'information technique	17,48 \$
4 - Chauffe, soudage et coupage	0,89 \$
5 - Travail d'atelier	23,92 \$
6 - Communication en milieu de travail	10,27 \$
7 - Vérification de l'état général de moteurs à combustion interne	17,74 \$
8 - Réparation de moteurs à combustion interne	
9 - Vérification de systèmes liés à la tenue de route	27,52 \$
10 - Réparation de systèmes liés à la tenue de route	
11 - Vérification de systèmes électriques et électroniques	23,92 \$
12 - Réparation de systèmes d'éclairage	
13 - Vérification de systèmes de base commandés par ordinateur	18,00 \$
14 - Vérification de systèmes de transmission de pouvoir	21,09 \$
15 - Réparation de système de transmission de pouvoir	
16 - Vérification de systèmes de démarrage, de charge et d'accessoires électromagnétiques	21,86 \$
17 - Réparation de système de démarrage, de charge et d'accessoires	
18 - Vérification de système liés à la température du moteur et de l'habitacle	16,97 \$
19 - Entretien et réparation de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle	14,65 \$
20 - Vérification de systèmes de sécurité actifs et passifs	16,45 \$
21 - Réparation de systèmes de sécurité actifs et passifs	
22 - Entretien général d'un véhicule automobile	
23 - Vérification de systèmes d'allumage électronique	18,00 \$
24 - Réparation de systèmes d'allumages électroniques	
25 - Vérification de systèmes d'injection électroniques et antipollution	27,52 \$
26 - Entretien et réparation de syst d'injection électronique et antipollution	
27 - Vérification du fonctionnement du groupe motopropulseur	15,42 \$
28 - Recherche d'emploi	
29 - Intégration au milieu de travail	
Sous-total	315,59 \$

II. Frais administratifs

Accès à la plateforme ELECTUDE pour une période de 18 mois (NON REMBOURSABLE)	138,00 \$
Sous-total	138,00 \$

TOTAL: Montant à payer au centre

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

453,59 \$

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

5 stylos à encre bleue	}	
1 stylo à encre rouge		
3 crayons à mine		
1 gomme à effacer		20,00 \$
1 surligneur		
1 cahier de notes (80 pages)		
Cadenas		10,00 \$
Pantalons de travail bleus. Quantité recommandée: 3		120,00 \$
Bottes de sécurité approuvées CSA (triangle vert)		150,00 \$
Lunettes de sécurité approuvées CSA. Aucune lunette teintée. Quantité recommandée: 3		30,00 \$
Coût approximatif		330,00 \$

IV. Uniformes obligatoires à vous procurer chez le fournisseur de votre choix*

Chandail ou chemise à manches courtes ou longues avec le logo du centre. Quantité recommandée: 3	135,00 \$
Coton ouaté bleu (sans capuchon) avec le logo du centre	34,50 \$
Coût approximatif	169,50 \$

**Vous aurez les informations lors de votre rencontre d'accueil*

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.